

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité des biens au sein des ERP ou des IGH,

Public concerné et prérequis :

Prérequis :

Personnes postulant à un emploi d'Agent de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur

Qualification des intervenants :

Le formateur référent à plus de 15 ans d'expérience en sécurité privée et titulaire de la licence professionnelle « Sécurité des biens et des personnes » de l'université Paris Descartes.

Moyens pédagogiques et techniques :

Plus de 600m² de locaux. Un PC Sécurité dédié, avec un SSI pédagogique et de nombreux matériels de mises en situation (RIA, Clapet, Volet, machine à fumée,...). Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.

Durée, effectifs :

70 heures.
12 stagiaires.

Programme :

La prévention des incendies.

Modalités d'évaluation des acquis :

Examen final comportant une épreuve orale et une épreuve écrite devant un jury composé de professionnels (Le président de jury est un officier des pompiers de Paris)

Sanction visée :

Diplôme d'Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP1)

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Feuille ou carnet

Délais moyens pour accéder à la formation :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap peut solliciter l'aménagement de la formation suivie, pour compenser son handicap, s'il fragilise le suivi de sa formation.

Taux de réussite à la formation :

Aucune session

Taux de satisfaction de la formation :

Aucune session

Tarif :

896,00 €